



Chers acteurs touristiques et économiques,

Le gouvernement a confirmé son plan de déconfinement et dévoilé ses derniers détails ce jeudi 7 mai.

Les annonces faites ne sont sans nul doute pas à la hauteur de nos attentes, néanmoins, elles sont le point de départ d'une première véritable lueur d'espérance pour notre économie touristique locale.

Elles seront progressives mais conditionnées par notre vigilance collective. Elles doivent nous permettre de continuer à regarder tous dans la même direction, celle des jours meilleurs et de la reprise de notre indispensable activité.

Même si les précautions devront rester sérieuses, les déplacements seront libres selon la règle d'or des 100 kms. Les transports en commun, au premier rang desquels les chemins de fer de Provence, vont reprendre du service. La reprise de la pratique individuelle de la plupart des activités sportives et de loisirs sera permise. Les entreprises touristiques bénéficieront d'une annulation pure et simple de la part patronale des charges sociales pour le trimestre en cours. Le maintien de certaines manifestations touristiques et culturelles à « taille humaine » semble possible...

Certes et tel que nous vous le disions la semaine dernière, ce ne sont que des « petits riens » mais leur somme commence à nous redonner de l'oxygène. Celui-là même qui nous a beaucoup fait défaut depuis le 15 mars dernier.

De notre côté, avec nos précieux partenaires dont la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, nous continuerons à être à votre écoute, à vous accompagner au grès de nos possibilités, à veiller avec notre cœur sur la pérennité du tourisme dans notre si belle destination.

Avec vous tous, contre vents et marées, toute l'équipe de Verdon Tourisme poursuivra la route main dans la main et sans jamais baisser la garde.

Les plus anciens savent que les montagnards que nous sommes ne posent qu'un seul genou à terre, jamais les deux !

Dès lundi, malgré la pluie annoncée, allez donc prendre l'air. Vous en avez grandement besoin.

#prenezsoindevous



Plan de déconfinement synthèse de la société Elloha

Consultez

Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs

publié le 20.04.20 mise à jour 08.05.20

Conditions de travail Employeur Salarié Santé au travail

FICHES CONSEILS MÉTIERS ET GUIDES SALARIÉS

L'OTI vous recommande de consulter les fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs, pour vous accompagner mettre en place un dispositif sanitaire adapté à la santé et à la sécurité de leurs salariés, un protocole national de déconfinement a été publié lundi par le Ministère du Travail pour préciser les mesures à adopter : gestes barrières, règles de distanciation sociale, gestion des flux.

Ces fiches éditées par le ministère du Travail et les guides publiés par les branches professionnelles ont pour objectif d'aider les salariés et les employeurs dans la mise en œuvre des mesures de protection contre le COVID-19 sur les lieux de travail et assurer la continuité de l'activité économique

Consultez

Accompagnement aux Entreprises Touristiques Région Sud 2ème vague des webinaires : Phase Opérationnelle

Vous êtes déjà plus de 2200 à participer aux webinaires proposés dans le cadre du Programme d'accompagnement des Entreprises Touristiques de la Région Sud !

Un taux de participation qui confirme et renforce la mobilisation de l'ensemble des Institutionnels du Tourisme et Filières professionnelles (Comités Régionaux de Tourisme, Agences Départementales de Tourisme, Offices de Tourisme, CCI, filières professionnelles Umih, Unat, Club de la Croisière, Gîtes de France, HPA, Provence Côte d'Azur Events) autour de la Région Sud pour collaborer ensemble à la relance de l'Economie Touristique de notre belle Région.

Cette première vague construite avec les experts du E.tourisme, avec lesquels la Fédération Régionale du Tourisme collabore au quotidien pour son offre de formations, est complétée avec une deuxième série « Opération & Actions » pour laquelle vous avez fait le choix des thématiques à aborder en priorité pour répondre à vos besoins d'aide à la reprise de votre activité.

Cette série est adaptée et programmée au-fur-et-à-mesure des annonces gouvernementales, des publications de chartes et de guides de bonnes conduites par filière. Des webinaires très opérationnels étayés d'exemples de bonnes pratiques pour vous permettre d'assurer la sécurité sanitaire de vos équipes, d'adapter votre offre, vos prestations et services face aux attentes des vacanciers et clients, qui comme vous, traversent cette pandémie mondiale.

A partir du Mardi 12 mai, on rentre dans le dur !,

C'est une nouvelle programmation de 22 webinaires en ligne, d'accès gratuits, dont, certains sont fléchés spécifiquement par filière professionnelle (hébergement, hôtellerie, restauration & plage, prestataires d'activités de loisirs, loueurs de meublés non professionnels, club de la croisière, tourisme d'affaires, etc...)

Pour ne pas les manquer, ou revoir les replays et télécharger les supports de présentation, une seule adresse sur le site de la Fédération Régionale.

[Accès direct aux Webinaires](#)

Expliquez pourquoi vos abonnés reçoivent cet e-mail

[Si vous souhaitez vous désabonner cliquez-ici](#)